



RAPPORT FINANCIER
ASSEMBLEE GENERALE
du 20 décembre 2018



Cristian Tabacaru, Trésorier

CARE France est une association reconnue d'utilité publique
Exercice 2017 / 2018

CARE France - Réel exercice 2017/2018 et prévisionnel exercice 2018/2019

19-déc-18

en milliers d'euros

	Réalisé	Prévisionnel				Budget				Ecart
	Exercice 2016/2017		Exercice 2017/2018				Exercice 2018/2019			
I - Ressources de l'exercice	TOTAL		SERA	CARE	TOTAL		SERA	CARE	TOTAL	FY19- FY18
<u>1. Produits de la générosité du public</u>										
Dons manuels non affectés	6 459		765	6 032	6 797		834	5 812	6 646	-152
Dons manuels affectés	1 681		1 184	367	1 551		1 032	465	1 497	-54
Legs et autres libéralités non affectés										
Legs et autres libéralités affectés	166		70	1	71		70		70	-1
Total 1 - Produits de la générosité du public	8 306	21,9%	2 020	6 400	8 419	26,4%	1 936	6 277	8 213	21,7%
<u>2. Autres Fonds privés</u>										
Dons & subventions Entreprises privées	1 286		14	1 905	1 919			1 943	1 943	24
<i>CARE France</i>	1 141			1 808	1 808			1 598	1 598	-210
<i>CMP</i>	43			200	200			344	344	54
Fondations françaises & étrangères	3 252		65	1 860	1 926		77	1 517	1 594	-332
<i>CARE France</i>	2 318		65	843	914		77	744	820	-170
<i>Co-fi CMP</i>	82			208	208			274	274	66
<i>CMP</i>	753			808	806			500	500	-306
Dons en nature comptabilisés	31							30	30	30
Total 2 - Autres Fonds privés	4 568	12,0%	79	3 765	3 844	12,1%	77	3 490	3 566	9,4%
<u>3. Subventions institutionnelles</u>										
Organismes gouvernementaux français	1 068			3 283	3 283			9 411	9 411	6 129
Collectivités territoriales	95			42	42			93	93	51
Union Européenne ECHO (Urgences)	8 514			3 620	3 620			3 393	3 393	-227
Autres financements Union Européenne	4 596			3 812	3 812			3 119	3 119	-693
<i>CARE France</i>	3 244			2 544	2 544			3 119		-2 544
<i>CMP</i>	1 352			1 332	1 332			0		-1 332
Organismes gouvernementaux étrangers	8 711			8 202	8 202			8 724	8 724	523
<i>CARE France</i>	875			227	227			377		-227
<i>CMP</i>	7 835			7 975	7 975			8 347		-7 975
Organismes internationaux	778			163	163			1 289	1 289	1 125
<i>CARE France</i>	11			92	92			1 289		-92
<i>CMP</i>	767			71	71			0		
Total 3 - Subventions institutionnelles	23 762	62,5%		19 121	19 121	60,0%		26 028	26 028	68,8%
<u>4. Autres produits d'exploitation</u>										
Adhésions	4			4	4			4	4	1
Total 4 - Autres produits d'exploitation	4	0,0%		4	4	0,0%		4	4	0,0%
<u>5. Autres produits</u>										
Produits financiers	132			334	334					-334
Reprises amortissements & autres divers	1 237			167	167					-167
Total 5 - Autres produits	1 370	3,6%		502	502	1,6%				0,0%
I - Total des ressources (compte de résultat)	38 010		2 099	29 791	31 890		2 013	35 799	37 812	5 922
Reprises provisions CARE France	332			561	561					-561
II - Reprises de provisions	332			561	561					-561
III - Report des ressources non encore utilisées	2 189		1 045	399	1 444		1 045	209	1 254	-190
IV - TOTAL GENERAL	40 532		3 144	30 751	33 895		3 058	36 008	39 066	5 171

	Exercice 2016/2017		Exercice 2017/2018				Exercice 2018/2019				FY19- FY18
I - Emplois de l'exercice	TOTAL		SERA	CARE	TOTAL		SERA	CARE	TOTAL		
<u>1. Missions sociales</u>											
1.1 Réalisées en France											
Actions réalisées directement											
Frais de suivi des programmes (siège)	1 434		13	1 506	1 519			1 754	1 754		235
Versements à des organismes en France	259		15	5	20		160	12	172		152
1.2 Réalisées à l'étranger											
Actions réalisées directement	29 643			23 503	23 503			28 885	28 885		5 382
<i>Urgences & Réhabilitation</i>	15 416			15 415	15 415			11 348			-4 066
<i>Développement</i>	14 227			8 089	8 089			17 537			9 449
Versements à des organismes à l'étranger	2 156		1 788	198	1 986		1 599	218	1 817		-169
Total 1 - Missions Sociales	33 492	88,0%	1 816	25 212	27 028	85,0%	1 760	30 869	32 628	86,2%	5 600
<u>2. Frais de recherche de fonds</u>											
2.1 Frais d'appel à la générosité du public											
Frais d'appel et de traitement de dons	3 155		85	3 240	3 325		84	3 319	3 403		77
Frais d'appel et de traitement des legs	1		6	1	7			10	10		3
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	167			186	186			254	254		68
2.3 Frais de recherche des subventions publiques	220			247	247			293	293		46
Total 2 - Frais de recherche de fonds	3 543	9,3%	91	3 674	3 765	11,8%	84	3 876	3 959	10,3%	195
<u>3. Frais de fonctionnement et autres charges</u>											
Frais d'information et de communication	330			280	280			481	481		200
Autres frais de fonctionnement	701			707	707			786	786		79
Total 3 - Frais de fonctionnement et autres charges	1 031	2,7%		988	988	3,1%		1 267	1 267	3,3%	279
I - Total des emplois (compte de résultat)	38 066	100%	1 907	29 873	31 781	100%	1 843	36 011	37 854	100%	6 074
Dotations aux Provisions CARE France	549			615	615						-615
II - Dotations aux provisions	549			615	615						-615
II - Ressources restant à utiliser	1 444		1 045	209	1 254		1 046	139	1 184		-70
III - Excédent de l'exercice	472		192	53	245		169	-141	28		-217
IV - TOTAL GENERAL	40 532		3 144	30 751	33 895		3 058	36 008	39 066		5 171

COFICOM

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 37.472 EUROS

R.C.S PARIS SIRET: 379 598 626 00016

INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS

7 RUE DE VILLERSEXEL - 75007 PARIS

TELEPHONE : 01 45 48 88 18

CARE FRANCE

Association reconnue d'utilité publique

71 rue Archereau

75019 Paris

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS

Aux Membres de l'Association CARE FRANCE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Paris, le 14 décembre 2018



Le Commissaire aux Comptes

COFICOM

Geneviève MANSARD-COLLIN

COFICOM

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 37.472 EUROS

R.C.S PARIS SIRET: 379 598 626 00016

INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS

7 RUE DE VILLERSEXEL - 75007 PARIS

TELEPHONE : 01 45 48 88 18

CARE FRANCE

Association reconnue d'utilité publique

71 rue Archereau

75019 Paris

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux Membres de l'Association CARE FRANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CARE FRANCE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous indiquons que l'opinion ci-dessus s'appuie sur l'examen des principes comptables suivis, sur le contrôle du calcul des fonds dédiés et sur les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, en particulier celles tenant à la séparation des exercices. Nous nous sommes également assuré que le compte d'emplois des ressources est établi conformément aux modalités mentionnées dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte des comptes annuels pris dans leur ensemble, de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport du Trésorier

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau sur délégation du Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 14 décembre 2018

A handwritten signature in blue ink, reading "Mansard-Collin". The signature is stylized, with a large initial "M" and a long horizontal stroke at the end.

Le Commissaire aux Comptes

COFICOM

Geneviève MANSARD-COLLIN

BILAN ACTIF		30/06/2018			30/06/17
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE (a)					
Immobilisations incorporelles:		53 012	9 034	43 978	748
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement	0			
	Logiciels, droits et valeurs similaires	53 012	9 034	43 978	748
	Autres	0	0	0	
	Immobilisations incorporelles en cours	0			
	Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles:		310 923	78 467	232 457	26 460
	Terrains	0			
	Constructions	0			
	Installations techniques, matériels, et outillage	0	0	0	0
	Autres immos corp	249 423	78 467	170 957	26 460
	Immobilisations corporelles en cours	61 500	0	61 500	
	Avances et acomptes	0	0		
Immobilisations financières:		90 821	0	90 821	91 741
	Prêts	0	0	0	0
	Autres immo fi	90 821	0	90 821	91 741
Total (I)		454 756	87 501	367 255	118 950
Comptes de Liaison (II)		0		0	0
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Créances (1):		8 233 280	0	8 233 280	8 648 674
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	8 233 280	0	8 233 280	8 648 674
Valeurs mobilières de placement:		103 943		103 943	103 943
	Autres titres	103 943	0	103 943	103 943
Disponibilités		5 125 500		5 125 500	5 557 713
Charges constatées d'avance (1)		1 437 642		1 437 642	1 726 539
Total (II)		14 900 364	0	14 900 364	16 036 868
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)		0	0	0	0
Primes de remboursement des emprunts (IV)		0		0	0
Ecart de conversion Actif (V)		20 234		20 234	34 446
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		15 375 354	87 501	15 287 853	16 190 265
(1)	Dont à moins d'un an (brut)	9 670 921		9 670 921	9 498 864
(a)	Avec clause de réserve de propriété:	Néant		Néant	Néant
Engagements reçus					
	Legs nets à réaliser:			332 276	439 320
	- acceptés par les organes statutairement compétents			332 276	439 320
	- autorisés par l'organisme de tutelle			0	0

BILAN PASSIF		30/06/2018	30/06/2017
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds Propres			
Dotation statutaire		10 000	10 000
Fonds Associatifs sans droit de reprise:		832 449	826 074
<i>(Dons & Legs avec contrepartie d'actifs d'Immo, subv.d'invest. Affectés à des biens renouvelables)</i>			
Fonds enfants Roumains		821 174	821 174
Fonds d'intervention		0	0
Réserve Carbone		11 275	4 900
Ecart de réévaluation			
Réserves:		2 310 706	1 844 687
Réserve générale		2 310 706	1 844 687
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres			
Report à nouveau		0	0
Résultat de l'exercice: excédent ou (déficit)		245 121	472 394
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total (I)		3 398 276	3 153 155
Comptes de Liaison	(II)	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques		635 513	560 540
Provisions pour charges		0	0
Total (II)		635 513	560 540
FONDS DEDIES			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur autres ressources		1 253 892	1 444 349
Total (III)		1 253 892	1 444 349
DETTES (1)		5 296 589	7 338 862
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès établissements de crédits (2)			
Emprunts et dettes financières diverses (3)		43 197	17 712
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours		0	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		502 003	567 581
Dettes fiscales et sociales		857 554	797 402
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		0	
Autres dettes		3 893 835	5 956 167
Produits constatés d'avance (1)		4 680 945	3 635 968
TOTAL (IV)		9 977 534	10 974 829
Ecarts de conversion passif	(V)	22 638	57 390
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		15 287 853	16 190 264
(1) Dont à moins d'un an		9 977 534	10 974 829
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) Dont emprunts participatifs			
Engagements donnés		0	0

COMPTE DE RESULTAT		30/06/2018	30/06/2017
Produits d'exploitation (1):			
Produits des activités annexes:			
Produits des sous-locations		0	0
Sous-total A - Montant net des produits d'exploitation		0	0
Subventions d'exploitation		20 137 976	24 492 280
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		0	0
Collectes		11 138 876	11 662 357
Cotisations		3 100	3 880
Autres produits		108 362	481 592
Total des Produits d'Exploitation (I)		31 388 315	36 640 109
Charges d'exploitation (2):			
Autres achats et charges externes (3)		11 852 309	13 782 722
Impôts, taxes et versements assimilés		199 427	206 855
Salaires et charges sociales		6 387 624	9 782 457
Autres charges de personnel		0	0
Dotations aux amortissements et aux provisions:			0
Sur immobilisations: dotations aux amortissements		32 492	14 977
Sur immobilisations: dotations aux provisions		0	0
Sur actif circulant: dotations aux provisions		0	0
Pour risques et charges: dotations aux provisions			0
Autres charges		12 677 350	12 686 642
Total des Charges d'Exploitation (II)		31 149 202	36 473 654
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		239 112	166 455
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun:			
Bénéfice ou perte transférée (III)			
Pertes ou bénéfices transféré (IV)			
Produits financiers:			
De participation (4)			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		0	0
Autres intérêts et produits assimilés (4)		7 867	7 911
Reprises sur provisions financières et transferts de charges		12 030	0
Différences positives de change		326 633	124 357
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total (V)		346 529	132 268
Charges financières:			
Dotations aux amortissements et provisions financières		20 234	12 338
Intérêts et charges assimilées		0	0
Différences négatives de change (5)		466 762	227 882
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0	0
Total (VI)		486 996	240 220
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)		-140 467	-107 953
3. RESULTAT COURANT avant impôts		98 645	58 502

Produits exceptionnels:		
Produit sur opérations de gestion	167 314	1 237 341
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	548 510	332 445
Total (VII)	715 824	1 569 786
Charges exceptionnelles:		
Charge sur opérations de gestion	144 527	1 352 442
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions	615 280	548 510
Total (VIII)	759 806	1 900 952

4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-43 982	-331 166
--	----------------	-----------------

Report ressources non utilisées		
Reprise de Fonds Dédiés	267 056	1 080 475
Total (IX)	267 056	1 080 475
Engagements sur ressources affectées		
Dotation Fonds Dédiés	76 598	335 417
Total (X)	76 598	335 417

Total des produits (I+III+V+VII+IX)	32 717 724	39 422 638
Total des charges (II+IV+VI+VIII+X)	32 472 604	38 950 244

EXCEDENT OU DEFICIT (-)	245 121	472 394
--------------------------------	----------------	----------------

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits :		
Bénévolat / Mécénat	45 909	
Prestations en nature	125 567	
Dons en nature	126 872	30 500
Total	298 348	30 500
Charges :		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite des biens	126 872	
Prestations en nature	125 567	30 500
Personnel bénévole	45 909	
Total	298 348	30 500

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Règles et Méthodes comptables

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018, le total est de 15 287 853 € ; le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de 245 121 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général
- Le règlement n°99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations
- Le règlement comptable CRC n°2008-12 sur l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources

Faits caractéristiques de l'exercice : RAS

Evènements significatifs postérieurs à la clôture : néant

Règles et méthodes comptables :

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels intègrent la comptabilité de CARE International au Cameroun, qui a été placé sous la responsabilité de CARE France en 2008, de CARE International au Liban, sous la responsabilité de CARE France depuis mai 2013 et de CARE International à Madagascar, sous la responsabilité de CARE France depuis le 1er juillet 2016.

L'avancement des programmes mis en œuvre dans des bureaux pays qui n'appartiennent pas au périmètre de CARE France est évalué au moment de la clôture selon une estimation au prorata temporis :

- au cours de la mise en œuvre, les montants reçus des différents financeurs sont constatés en produits. A la date de clôture, la différence entre ceux-ci et le calcul d'avancement au prorata temporis détermine un montant de produits constatés d'avance ou de produits à recevoir.
- de même, les montants transférés sur le terrain pour la mise en œuvre des programmes sont constatés en charges. A la date de clôture, la différence entre celles-ci et le calcul d'avancement au prorata temporis détermine un montant de charges constatées d'avance ou de charges à payer.

En revanche, dans les bureaux pays de Care France (Liban, Cameroun et Madagascar), les charges sont constatées en fonction des décaissements (et non selon la méthode du prorata temporis), et les produits sont alignés sur les charges constatées.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- | | |
|--|------------|
| ▪ Logiciels | 1 à 3 ans. |
| ▪ Agencements & aménagements des constructions | 5 à 10 ans |
| ▪ Matériel informatique | 5 et 3 ans |
| ▪ Mobilier de bureau | 5 et 3 ans |

Les travaux d'aménagement des locaux finalisés en septembre 2018 sont imputés au bilan sous la rubrique "Immobilisations corporelles en cours". Ils seront amortis à partir du prochain exercice sur la durée du bail commercial, 9 ans.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds dédiés

Il s'agit de l'excédent des dons non encore utilisés à la clôture de l'exercice mais affectés à certains programmes :

Fonds existant au 30 06 2018 :

- Fonds CFAO
- Fonds Enfants Roumains Abandonnés
- Fonds Crise Syrienne
- Fonds Haïti
- Fonds Népal
- Fonds Yémen
- Fonds Guatemala
- Fonds Cuba

Fonds soldés au cours de l'exercice :

- Fonds Axa changement climatique
- Fonds Crise Famines
-

Le système de traitement des dons rattache chaque donateur à sa campagne de prospection d'origine.

Changements de présentation

Lors du précédent exercice, des couts de sous-traitance de prestataires, avaient été assimilés dans les bureaux pays à des frais de personnel, et imputés à hauteur de 3.118K€ sous la rubrique "salaires et charges sociales" du compte de résultat. Ces coûts sont désormais rattachés au poste « autres achats et charges externes ».

Résultat financier

Le résultat financier (-140K€) est composé essentiellement d'écarts de change sur les opérations dans les bureaux pays.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel (-44K€) est la résultante:

- pour -67 K€ de la variation de la provision pour risque et charges (cf. tableau annexe)
- pour +23 K€ de produits et charges sur opérations de gestion.

Engagements hors bilan

CARE France a pris des engagements sur fonds propres sur certains programmes : le montant des cofinancements non encore couverts à compter du mois de décembre 2018 s'élève à 1 040 K€, dont 616 K€ à couvrir avant le 30/06/2019. CARE France s'est notamment engagée à couvrir les charges de fonctionnement des bureaux CARE International au Cameroun à hauteur de 170 K€, au Liban à hauteur de 83 K€ et à Madagascar à hauteur de 99 K€.

Les engagements de départ en retraite du personnel sous contrat de travail CARE France sont estimés en valeur actualisée à 174K€, y compris charges sociales. Les principales hypothèses retenues pour ce calcul sont un âge de départ en retraite à 65 ans, un taux d'actualisation de 2%, un nombre de mois correspondant aux règles internes (un mois de salaire pour 10 ans d'ancienneté [CARE et temps de travail associatif] et 3 mois de salaire pour 15 ans d'ancienneté et plus [CARE et temps de travail associatif]).

Legs acceptés mais non-réalisés

A la date de clôture, plusieurs legs ont été acceptés par l'association, mais n'ont pas encore été réalisés pour un montant net estimé à 332 K€.

Effectifs sous contrat de travail CARE France, au 30 juin 2017

Catégorie	France	Cameroun	Liban	Maroc	Madagascar	Tchad / Niger	Total
Cadres	25	2	3	0	0		30
Non Cadres	18	7	0	2	0	2	29
Total	43	9	3	2	0	2	59

Effectif sous contrat de travail CARE Cameroun : 91

Effectif sous contrat de travail CARE Liban : 39

Effectif sous contrat de travail CARE Madagascar : 129

Rémunération des 3 plus hauts cadres bénévoles ou salariés (art 20 de la loi 2005-586 du 23 mai 2006) : tous les membres du conseil d'administration exercent leurs fonctions à titre bénévole. En ce qui concerne les salariés, la moyenne des trois rémunérations mensuelles brutes les plus élevées s'élevait à 6 781 €.

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature mentionnées en pied de compte de résultat sont valorisées au coût de revient.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b) RUBRIQUES (a)	A	B	C	D
	VALEUR BRUTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (c)
Immobilisations incorporelles	6 923	46 090		53 013
Immobilisations corporelles	75 946	175 234	1 757	249 423
<i>Installations, agencements et aménagements</i>	<i>771</i>	<i>140 614</i>		<i>141 385</i>
<i>Matériel de transport</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Matériel informatique</i>	<i>60 870</i>	<i>5 999</i>	<i>1 757</i>	<i>65 112</i>
<i>Mobilier de bureau</i>	<i>14 304</i>	<i>28 621</i>	<i>0</i>	<i>42 925</i>
Immobilisations en cours	0	61 500	0	61 500
Immobilisations financières	91 741	0	921	90 820
<i>Revolving fund CARE International</i>	<i>45 500</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>45 500</i>
<i>Intérêts à recevoir sur immo fi</i>	<i>4 855</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>4 855</i>
<i>Dépôts de garantie</i>	<i>41 386</i>		<i>921</i>	<i>40 465</i>
TOTAL	174 610	282 824	2 678	454 756

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b) RUBRIQUES (a)	A	B	C	D
	AMORTISSEMENTS CUMULES AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS D'AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS CUMULES A LA FIN DE L'EXERCICE (c)
Immobilisations incorporelles	6 174	2 860	0	9 034
Immobilisations corporelles	49 486	29 632	652	78 466
Installations, agencements et aménagements	772	12 371		13 142
Matériel de transport	0			0
Matériel informatique	35 525	14 457	652	49 330
Mobilier de bureau	13 190	2 804	0	15 994
Immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL	55 660	32 492	652	87 500

TABLEAU DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b) RUBRIQUES (a)	A	B	C	D
	PROVISIONS CUMULEES AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS : REPRISES DE L'EXERCICE	PROVISIONS CUMULEES A LA FIN DE L'EXERCICE (c)
Immobilisations financières	0		0	0
TOTAL	0	0	0	0

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
<i>Provisions pour risques</i>	548 510	615 280	548 510	615 280
<i>Provisions pour charges</i>	12 030	20 234	12 030	20 234
TOTAL	560 540	635 514	560 540	635 514

Ces provisions sont destinées à couvrir :

- des charges programmatiques qui pourraient être inéligibles à certains financements
- de la TVA à récupérer au Liban, dont le remboursement n'est pas assuré
- des charges sociales potentielles au Liban sur le personnel non libanais

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D=A-B+C
Ressources provenant de la générosité du public	1 283 601	197 814	76 599	1 162 386
<i>Fonds Enfants roumains abandonnés</i>	<i>1 044 858</i>			<i>1 044 858</i>
<i>Fonds Société Générale pour l'Education</i>	<i>22 360</i>	<i>22 360</i>		<i>0</i>
<i>Fonds Crise Syrienne</i>	<i>6 736</i>		<i>30 977</i>	<i>37 713</i>
<i>Fonds Haïti</i>	<i>73 762</i>	<i>71 430</i>		<i>2 332</i>
<i>Fonds Népal</i>	<i>71 267</i>	<i>39 405</i>		<i>31 862</i>
<i>Fonds Crises Famines</i>	<i>64 619</i>	<i>64 619</i>		<i>0</i>
<i>Fonds crise Yémen</i>	<i>0</i>		<i>4 505</i>	<i>4 505</i>
<i>Fonds crise Guatemala</i>	<i>0</i>		<i>4 760</i>	<i>4 760</i>
<i>Fonds crise Cuba</i>	<i>0</i>		<i>36 357</i>	<i>36 357</i>
Autres ressources privées	160 749	69 243	0	91 506
<i>Fonds Société Générale pour l'Education</i>	<i>131 482</i>	<i>46 971</i>		<i>84 511</i>
<i>Fonds Axa changement climatique</i>	<i>7 078</i>	<i>7 078</i>		<i>0</i>
<i>Fonds CFAO</i>	<i>22 189</i>	<i>15 194</i>		<i>6 995</i>
<i>Fonds Philippines</i>	<i>0</i>			<i>0</i>
TOTAL	1 444 350	267 057	76 599	1 253 892

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)	0	0	0
Autres immobilisations financières	90 821	90 821	0
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	0	0	0
Autres créances	8 233 280	8 233 280	0
Charges constatées d'avance	1 437 642	1 437 642	0
TOTAL	9 761 742	9 761 742	0
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dettes (b)	Montant brut	Échéances à moins 1 an
Emprunts obligataires convertibles (2)		
Autres emprunts obligataires (2)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
dont :		
- à 2 ans au maximum à l'origine		
- à plus de 2 ans à l'origine		
Emprunts et dettes financières divers (2) (3)	43 197	43 197
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	502 003	502 003
Personnel et comptes rattachés	667 682	667 682
Dettes fiscales et sociales	189 872	189 872
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes (3)	3 893 835	3 893 835
Produits constatés d'avance	4 680 945	4 680 945
TOTAL	9 977 534	9 977 534

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D=A+B-C
Fonds Propres				
<i>Dotation statutaire</i>	10 000			10 000
Fonds associatifs sans droit de reprise				
<i>Fonds Enfants Roumains Abandonnés</i>	821 174			821 174
<i>Fonds d'intervention</i>	0			0
Réserve carbone	4 900	6 375		11 275
Réserve générale	1 844 687	466 019		2 310 706
Report à nouveau	0			0
Résultat de l'exercice	472 394	245 120	472 394	245 120
TOTAL	3 153 155	717 514	472 394	3 398 275

PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	30/06/2018	30/06/2017
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés	#REF!	4 855
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	7 801 260	8 096 192
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	#REF!	8 101 047

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

Produits constatés d'avance	30/06/2018	30/06/2017
Produits d'exploitation	4 680 945	3 635 968
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	4 680 945	3 635 968

Charges constatées d'avance	30/06/2018	30/06/2017
Charges d'exploitation	1 437 642	1 726 539
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	1 437 642	1 726 539

CHARGES A PAYER

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	30/06/2018	30/06/2017
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0	0
Dettes fiscales et sociales	618 955	596 724
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 826 255	5 856 676
TOTAL	4 445 210	6 453 400

DIFFERENCES D'EVALUATION SUR ELEMENTS FONGIBLES

Nature des éléments fongibles	Evaluation au bilan	Evaluation au prix de marché
		0
TOTAL	0	0

Compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emploi

en milliers d'euros

Exercice 2017/2018, arrêté au 30 juin 2018

	A	B		C	D
EMPLOIS		Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES		Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées		2 173
1. Missions sociales			1. Produits de la générosité du public		
1.1 Réalisées en France			Dons manuels non affectés	6 797	6 797
Actions réalisées directement			Dons manuels affectés	1 551	1 551
Frais de suivi des programmes (siège)	1 519	600	Legs et autres libéralités non affectés		
Versements à des organismes en France	20	20	Legs et autres libéralités affectés	71	71
1.2 Réalisées à l'étranger			Total 1 - Produits de la générosité du public	8 419	8 419
Actions réalisées directement	23 503	3 747	2. Autres Fonds privés		
Versements à des organismes à l'étranger	1 986	1 934	Dons & subventions Entreprises privées	1 919	
Total 1 - Missions Sociales	27 028	6 301	Fondations françaises & étrangères	1 926	
2. Frais de recherche de fonds			Total 2 - Autres Fonds privés	3 844	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public			3. Subventions institutionnelles		
Frais d'appel et de traitement de dons	3 325	1 360	Organismes gouvernementaux français	3 283	
Frais d'appel et de traitement des legs	7	7	Collectivités territoriales	42	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	186		Union Européenne ECHO (Urgences)	3 620	
			Autres financements Union Européenne	3 812	
2.3 Frais de recherche des subventions publiques	247		Organismes gouvernementaux étrangers	8 202	
Total 2 - Frais de recherche de fonds	3 765	1 368	Organismes internationaux	163	
3. Frais de fonctionnement et autres charges			Total 3 - Subventions institutionnelles	19 121	
Frais d'information et de communication	280	109	4. Autres produits		
Autres frais de fonctionnement	707	275	Cotisations	4	
Total 3 - Frais de fonctionnement et autres charges	988	385	Produits financiers	334	
			Autres divers	167	
I Total des emplois (compte de résultat)	31 781		Total 4 - Autres produits	505	
II Dotations aux provisions	615		I - Total des ressources (compte de résultat)	31 890	
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 254		II Reprises de provisions	561	
			II - Report des ressources non encore utilisées	1 444	
IV - Excédent de ressources de l'exercice	245		IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		-121
V - TOTAL GENERAL	33 895		V Insuffisance de ressources de l'exercice		
V Part des acquisitions d'immobilisations brutes financées par les ressources collectées auprès du public			VI TOTAL GENERAL	33 895	8 298
VI Neutralisation des dotations aux amortissements					
VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		8 053	VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		8 053
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées		2 419

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Missions sociales	127	Bénévolat / Mécénat	46
Frais de recherche de fonds	125	Prestations en nature	125
Frais de fonctionnement et autres charges	46	Dons en nature	127
Total	298	Total	298

Commentaire sur le compte d'Emploi des ressources

Le compte d'Emploi des Ressources de CARE France a été établi conformément aux principes énoncés dans la loi n°91-772 du 7 août 1991 et l'arrêté du 30 juillet 1993 sur la présentation des comptes des associations. Il est intégré à l'annexe aux états financiers, en application de l'ordonnance n° 2005-856 du 28 juillet 2005. Il suit le modèle publié en avril 2008 par le Conseil National de la Comptabilité, et à l'arrêté du 11 décembre 2008 homologuant le règlement du Comité de Règlement Comptable n°2008-12.

Cet état apporte :

- Une information globale sur les emplois (colonne A) et les ressources (colonne C)
- Les emplois (colonne B) des seules ressources collectées auprès du public, et le suivi des fonds issus de ces mêmes ressources (colonne D).

1. RESSOURCES

Produits de la générosité du public : il s'agit de l'ensemble des fonds collectés auprès de personnes physiques, quel que soit le mode de collecte (mailing, recrutement face to face, évènementiel, approche grands donateurs, salariés d'entreprises).

Le total des produits issus de la générosité du public est de 8 419 K€.

2. EMPLOIS

Colonne A :

La plupart des coûts sont ventilés directement par type d'emplois. Cependant, les frais de structure (loyer, charges, équipement, consommables...) et les salaires du siège de l'association sont ventilés sur les missions sociales, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement au prorata des effectifs et de leurs coûts salariaux :

- 16 des 20 membres de l'équipe Programmes sont affectés à 75% aux missions sociales et à 25% aux frais de recherche de fonds (recherche de subventions publiques). Depuis cette année, le poste d'inclusive business est affecté à 75% en mission sociale et 25% en frais de recherche de fonds comme les autres postes des programmes. Trois des quatre postes restants sont des postes de plaidoyer affectés à 100% en mission sociale. Le poste de responsable logistique siège délocalisé au Cameroun est affecté à 7,5% en mission sociale et 2,5% en frais de recherche de fonds (le reste de son coût est rechargé sur les projets).
- Les équipes Marketing sont affectées à 100% aux frais de recherche de fonds.
- Les équipes Partenariats entreprise sont affectées à 50% aux missions sociales (RSE) et à 50% en frais de recherche de fonds (collecte auprès des entreprises et fondations).
- L'équipe Comptabilité et Finances est affectée à 50% aux missions sociales et à 50% aux frais de fonctionnement (y compris le Directeur administratif et financier) ; le poste d'audit interne est affecté à 100% aux missions sociales.
- Le Directeur général est affecté à 34% aux missions sociales, 22% aux frais de recherche de fonds et 44% aux frais de fonctionnement et autres charges.

Colonne B :

Les emplois sur des programmes financés par des ressources affectées issues de la générosité du public sont tout d'abord positionnés sur les différentes rubriques de la colonne B. Le reliquat est ensuite utilisé pour le financement des frais de structure de l'association, sans ordre de priorité, mais uniquement en fonction du poids relatif de chaque fonction :

	Poids relatif
Suivi des Programmes	26,4%
Appel et traitement des dons	56,3%
Communication	4,9%
Fonctionnement	12,4%
Total	100,0%

L'importance des frais de recherche de fonds s'explique par les campagnes de recrutement de donateurs dans la rue, qui représentent une charge de 1 735 K€ sur l'exercice. Ces charges ne sont pas étalées, mais intégralement constatées sur l'exercice, alors qu'elles produiront des ressources pour les exercices ultérieurs.

T2 = Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées

Il s'agit du T1 (solde de départ), augmenté du résultat, selon l'hypothèse que seuls les produits issus de la générosité du public et non-affectés contribuent au résultat.

Ce solde est reporté sur l'année suivante en T1 : 2 419 K€.